



Ordonnance de télécom CRTC 2024-331

Version PDF

Références : 2024-198, 2024-240

Ottawa, le 18 décembre 2024

Norouestel Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1226 Tarif des services spéciaux – Introduction du montage spécial no 11 du service de réseau étendu Ethernet de couche 2	6 août 2024	30 août 2024
Norouestel Inc.	AMT 1226A Tarif des services spéciaux – Introduction du montage spécial no 11 du service de réseau étendu Ethernet de couche 2	17 septembre 2024	11 octobre 2024

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général